

[Text]

• 2005

Madam Chairperson and members of the Fisheries and Forestry committee, I want to thank you for the opportunity to make a presentation on behalf of the Province of Prince Edward Island regarding this most important issue to Atlantic Canada.

It was only three weeks ago that we inadvertently ran across a copy of Bill C-170 and, indeed, only this past weekend that we were aware we would be making this presentation to the committee. As a result, our remarks will be brief and will probably only cover some of the issues that were involved in this act. I can only hope that when all groups are heard by this committee all major issues will be added for your consideration.

I might point out at this time—if I may stray from the brief a bit—that we were given a copy of this bill only a short while ago and therefore were only then made aware of the disastrous results this could lead to in the private industry, to the private dollars that are in the industry in Prince Edward Island. I would suggest, should this type of bill go through the House again at some future date, that the provinces affected make certain of being made aware of the drastic results, be made aware of the terms that are in this bill, so they may have an opportunity to compare the results that might come into effect as a result of it.

The background: The Atlantic Canada industry approaches \$2 million in economic returns. As such, it approaches the Ontario automobile industry or the western grain industry in total value, but far surpasses these industries when you take into account the impact on the lives and communities of the people in Atlantic Canada.

Those are fairly gross statements, but they are accurate. To compare, we could not think of a bill of this type on the Ontario auto industry being brought into the House without Ontario's having some input into it—and this is exactly what is happening here in Prince Edward Island. It is no less significant to P.E.I. The fishing industry represents 16% of the goods producing sector and is, accordingly, our second-largest industry. Some 42 existing fish processing plants have been in existence for some time. These firms are largely owner-operated, small or medium-sized processing plants which have weathered the major economic storms over the past few decades, including the one we are just passing through. In other words, gentlemen and lady, our industry, our private industry in Prince Edward Island, our private dollars—clear of the few plants that got involved with those that overbuilt or overspent during those years—were successful. Those private dollars were operating successful plants, and this we do not want to jeopardize.

We have also four fish processing plants in P.E.I. that are involved in the restructuring being contemplated in Nova

[Translation]

Madame le président, membres du Comité des pêches et des forêts, je désire vous remercier de la possibilité qui nous est donnée de faire un exposé au nom de la province de l'Île-du-Prince-Édouard au sujet de cette question très importante pour les provinces de l'Atlantique.

Nous sommes tombés sur un exemplaire du Bill C-170 il y a trois semaines seulement, et c'est seulement au cours du week-end que nous nous sommes rendu compte que nous ferions un exposé devant le comité. En conséquence, nos remarques seront brèves et porteront seulement sur certaines des questions touchant ce projet de loi précisément. J'espère que lorsque tous les groupes auront été entendus, toutes les questions importantes auront été mises à jour.

Si vous me permettez de m'écarter quelque peu du mémoire, j'aimerais signaler que l'on ne nous a donné une copie de ce projet de loi qu'il y a très peu de temps. C'est donc depuis peu que nous sommes au courant des résultats désastreux que cette nouvelle initiative aura sur l'industrie privée qui travaille dans l'Île-du-Prince-Édouard. Si un projet de loi de ce genre devait être adopté à une date ultérieure par la Chambre, il faut espérer que les provinces concernées seraient alors mises au courant de la situation et des résultats désastreux que de telles dispositions législatives pourraient avoir. De cette façon, les provinces auraient la possibilité d'envisager l'avenir.

Quelle est la situation? Le secteur des pêches donne aux provinces de l'Atlantique des bénéfices d'environ 2 millions de dollars, ce qui, en termes de valeur totale, se rapproche fort des bénéfices réalisés par l'industrie automobile de l'Ontario ou l'industrie des céréales dans les provinces de l'Ouest; cependant, pour ce qui est de l'impact de ce secteur sur la vie des collectivités dans les provinces de l'Atlantique, son importance est beaucoup plus grande.

Il s'agit là de déclarations assez générales, mais pourtant exactes. Dans ce contexte, on ne pourrait imaginer un projet de loi de ce genre portant sur l'industrie automobile de l'Ontario qui aurait été déposé sans que cette province ait eu son mot à dire d'une façon ou d'une autre. Pourtant, c'est exactement ce qui se passe dans ce cas précis pour l'Île-du-Prince-Édouard. Les répercussions sont pourtant très importantes pour notre province. La pêche représente 16 p. 100 de tous les biens produits dans notre province et, par conséquent, est notre deuxième industrie. Quelque 42 usines de poisson existent depuis de nombreuses années. Ces entreprises sont généralement exploitées par leur propriétaire, et il s'agit d'entreprises de taille petite ou moyenne qui ont pu faire face aux perturbations économiques importantes qui ont eu lieu au cours des quelques dernières décennies, y compris la récession que nous connaissons actuellement. En d'autres termes, mesdames et messieurs, nos entreprises privées ont remporté du succès, à l'exception de quelques-unes qui ont été associées à celles qui ont vu trop grand et qui ont donc construit trop grand. Nous ne voulons pas mettre en danger ces usines qui ont pu fonctionner avec succès.

Nous avons également quatre usines de traitement qui sont visées par ce programme de restructuration envisagé en